



Les signataires doivent habiter la même commune de _____ NPA _____

En application des articles 130 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP ; RSF 115.1), les soussignés, lesquels disposent tous de l'exercice des droits politiques en matière cantonale, demandent que **la loi adoptée par le Grand Conseil dans sa séance du 8 septembre 2023 tendant à la modification de la Loi sur la Caisse de prévoyance de l'Etat – Composition du Conseil d'administration** – soit soumise au peuple.

La personne qui soutient une initiative ou une demande de référendum doit la signer personnellement et la remplir à la main (art 105 LEDP). Toute personne qui appose une signature autre que la sienne est punissable (art. 282 CPS). Ne peuvent être recueillies sur cette liste que les signatures des citoyen-ne-s ayant leur domicile dans la commune indiquée. L'inobservation de ces formalités entraîne la nullité des signatures.

	NOM	PRENOM	Né/e Jour	le : Mois	Année	Adresse exacte	Signature	Contr.
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Le délai référendaire court jusqu'au **21 décembre 2023**. Merci de retourner le formulaire, même partiellement rempli, avant le **14 décembre 2023**, à : FEDE, Boulevard de Pérolles 8, 1700 Fribourg ou SSP, CP 525, 1701 Fribourg.